

Nous étions plus de 80 vendredi au ROYAL dès 14h30 pour écouter et débattre sur le :

« MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

Animé par : M Didier PARME, « Délégué Cohésion Police Population » Des idées et des trucs pour se prémunir des incivilités !!!!!

Durant 3H30 M PARME tenait son auditoire très attentif et intéressé par les petites choses de la vie qui peuvent tourner au « cauchemar » si nous ne sommes pas suffisamment prudents lors de nos déplacements, à pied à bicyclette ou en voiture. Chez nous comment éviter les arnaques, les fraudeurs et se protéger contre les cambriolages etc....

Il va sans dire que pendant tout le déroulement de l'exposé de M PARME les questions ont fusé, à chaque fois il a su répondre avec professionnalisme et patience en ne laissant personne repartir sans sa réponse !!!!

Il serait difficile dans cet article d'exposer tout ce qui a été dit lors de ces trois heures, nous tenons à votre disposition quelques fascicules à la permanence...

Lors de nos déplacements ; Il faut prendre conscience qu'avec l'âge notre acuité visuelle et auditive diminue, il ne faut donc pas hésiter de consulter... Il faut prendre son temps, se précipiter nous fait oublier les règles essentielles de prudence, si vous portez un sac ; portez-le du côté du mur et marchez autant faire-se peut près des murs. Si vous vous faites arracher votre sac par un individu en scooter ou cyclomoteur, ne résistez pas, vous risquez de vous retrouver projeté à terre.

Il va sans dire qu'il faut être vigilant lors de la **traversée de la chaussée**, ne jamais traverser devant un véhicule en manœuvre, notamment quand vous descendez du bus ou du tram.

Il faut **adapter sa conduite avec l'âge** « Ouïe et Vue » ne pas hésiter de faire des remises à niveau du code de la route. Privilégier les boîtes automatiques, éviter les heures de pointe et veiller à un bon entretien du véhicule notamment « les freins et les pneus »

Eviter d'utiliser votre **téléphone portable** sur la voie publique, en cas de vol déposer plainte le plus rapidement possible, relever et noter « votre code IMEI, composer : étoile – dièse – zéro – 6 – dièse »

Copiez tous sur une clef USB : vos codes secrets - N° importants - police d'assurance- garantie de vos appareils – enfin tout ce qui vous paraît important d'identifier en cas de dépôt de plainte, et mettez cette clef en lieu sûr.